

SOUTIEN FINANCIER AUX CHERCHEUR.E.S

ARTICLE SCIENTIFIQUE PUBLIÉ EN LIBRE ACCÈS

CONCOURS AUTOMNE 2022- HIVER 2023

DATE LIMITE : 30 JANVIER 2023

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution d'un soutien financier pour l'accès libre d'un article scientifique déjà rédigé.

En effet, le libre accès est un mouvement international visant la démocratisation des savoirs issus de la recherche. Il consiste à rendre accessibles en ligne, d'une manière gratuite et illimitée, les publications scientifiques et données de recherche. Plusieurs organismes subventionnaires de recherche s'inscrivent à ce mouvement et ont élaboré des politiques qui l'encouragent.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir la visibilité des recherches des chercheur.euse.s régulier.ère.s de l'IUJD. Plus précisément, il cherche à soutenir financièrement la publication en libre accès d'un article dont la thématique est liée à la programmation de recherche de l'IUJD.

- Trois offres de soutien d'un montant maximum de 3 000 \$ chacune seront accordées.

La somme sera versée sur présentation d'une facture attestant de la mise en ligne de l'article.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le ou la candidat.e est un.e [chercheur.euse régulier.ère](#) de l'IUJD;
- Il est premier.ère auteur.rice de l'article en libre-accès;
- La thématique de l'article doit être en lien avec la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- L'article doit être complètement rédigé lors de la demande de soutien.

ENGAGEMENTS

- La personne récipiendaire s'engage à faire mention du soutien financier accordé par l'IUJD pour l'accès libre de l'article;
- Elle s'engage à mentionner dans l'article son affiliation en tant que chercheur.euse à l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de soutien pour la publication en accès libre d'un article scientifique;
- Une copie de l'article à faire mettre en ligne.

Une réponse à la candidature soumise sera envoyée aux personnes concernées la semaine du **20 février 2023**.

**Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël au
lu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca**